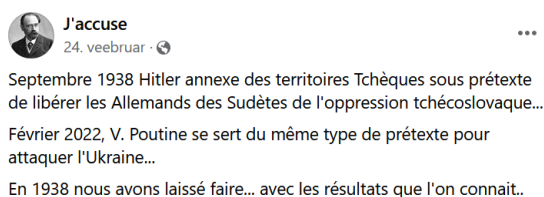

Les «J'accuse» historiques et contemporains variés en genres, en supports et en énonciation¹

Marge Käsper

The article examines a series of published documents titled “J'accuse” (in reference to Zola’s article in defense of captain Dreyfus in 1898) found in the digital archives of the French National Library BNF. Some of those documents are from the 20th century and other recently appeared in various digital media (newspapers, blogs, social media, etc.). The analysis focuses on either the themes there addressed (politics, medicine, religion, etc.) and the discursive forms and enunciative positions characterizing the style and the paratextual arrangement of the publications.

Keywords: *Formula – Media – Archives – Re-usage – Positioning*



(24.02.2022, compte Facebook nommé «J'accuse»)

L'épigraphe ci-dessus reprend un post de 2022 qui fait ressusciter le célèbre écrivain du XIX^{ème} siècle Émile Zola (1840-1902) sur un média qui est né plus de 100 ans après sa mort, en 2004: le média d'intercommunication sociale Facebook, désormais

¹ La recherche pour cet article a bénéficié d'un financement par le Conseil estonien de la recherche, au titre du projet PRG 934 «Imaginer l'ordinaire de la crise» (Imagining Crisis Ordinairiness).

Meta. Une telle pratique d'employer sur les médias sociaux des photos des gens connus n'est certes pas rare de nos jours. En l'occurrence, même les droits d'auteur de l'écrivain ni ceux de son photographe Paul Nadar ne peuvent interdire cette ré-utilisation de l'image de Zola, et ce n'est certainement pas non plus dans les objectifs de cet article de contester cet usage. Au contraire, c'est la motivation continue et les démarches discursives de faire notamment toujours appel à Zola dans telles prises de parole publiques qui intéressent cet article.

Plus particulièrement, c'est le ré-usage continu et varié de la formule «J'accuse» de Zola que nous allons analyser tant dans son actualité des médias du XXI^{ème} siècle que dans les formes variées qui se sont manifestées tout au long du siècle dernier. Alors que le temps présent nous envahit de références numériques innombrables (qui seront présentées par la suite), pour retracer des cas d'apparition de la formule au cours du siècle dernier, nous avons recouru aux archives de la bibliothèque numérique Gallica de la Bibliothèque Nationale de France (BNF). L'article présentera ainsi une série de documents variés (28 titres en tout), trouvés dans ces archives par l'enquête «j'accuse» dans le titre, pour la période de 1900 à 2000. La lecture de ces documents historiques ne sera ici faite toutefois pas tellement du point de vue de l'Histoire que de celui de l'analyse du discours: nous allons examiner comment se construisent ces prises de parole – en quelle matérialité discursive, avec quel positionnement et dans quelle *orchestration* se présentent ces voix variées, qui prennent toujours parole en référence plus ou moins explicite à Zola.

1. L'affaire Dreyfus et autres prises de parole en «j'accuse» au XX^{ème} siècle

Pour parler des références à Zola, il faut bien commencer par rappeler l'affaire à l'origine de la formule «J'accuse».

En 1894, Alfred Dreyfus, un jeune capitaine juif, avait été faussement emprisonné pour espionnage. En 1897, des preuves ont été trouvées qui indiquaient que le véritable coupable était le commandant Ferdinand Walsin Esterhazy, qui, cependant, ne serait pas condamné par le tribunal militaire français. L'affaire n'est initialement pas connue du public mais elle fait la une des journaux quand Émile Zola rédigea une lettre publique pour défendre le jeune capitaine juif – une lettre adressée nommément au président de la République française, publiée dans un jeune journal militant *L'Aurore* le 13 janvier 1898. Dans cette lettre publique, titrée notamment «J'accuse», il *accuse* explicitement les hauts responsables militaires et étatiques de complot antisémite. Le débat fera rage dans

la société française pendant plus de dix ans (jusqu'à la réhabilitation de Dreyfus en 1906), en dessinant douloureusement les profondes divisions de la société française où s'opposent deux camps irréconciliables: les «dreyfusards» et les «anti-dreyfusards». Pour les deux partis, c'est une guerre de valeurs: contre l'injustice, d'une part, et pour un patriotisme hélas intolérant et stéréotypé, d'autre part.

Dans le traitement de l'affaire, il s'est révélé que bien que la preuve ait été établie que Dreyfus n'était pas coupable, le tribunal militaire n'était pas désireux de revoir sa décision erronée. Dans la lutte pour établir la vérité, la presse et l'opinion publique ont joué un rôle majeur. Ainsi, l'article de Zola, publié en réaction publique à la rigidité et à l'hypocrisie des institutions, demeura dans l'histoire comme un «événement médiatique²» de référence – un texte qui constitue un événement de société, au sens d'un message formé par les médias, en vue des attentes du public, des normes sociales, etc. Vu que cet événement constituera une matrice pour toutes les interactions ultérieures entre l'événement, l'information, le rôle de l'opinion publique, les intellectuels, les différents pouvoirs et enfin des médias, l'historien français Pierre Nora l'a par ailleurs qualifié de «événement monstre»³, en y voyant une sorte d'«événementialité neuve», dont il attribue la causalité aux médias puisque ce sont eux qui propagent de la parole.

La prise de parole par Zola servira en effet, dans sa postérité, d'exemple pour des prises de paroles variés au nom de la justice, toujours dans une nécessité d'invoquer et d'éclairer l'opinion publique face aux pouvoirs injustes et laxistes. Les archives numérisées de la BNF permettent ainsi d'observer tout au long du XX^{ème} siècle de divers types de publications qui porteront le titre «J'accuse»: la première guerre du siècle est contestée par un ouvrage publié en 1915, *J'accuse ! par [et Précisément parce que je suis] un Allemand*⁴; au temps de la seconde guerre, une série de fascicules (en tout 28 numéros de 1942 à 1944) sont titrés *J'accuse. Journal de lutte contre le racisme* par Forces françaises contre la barbarie raciste et imprimées comme des tracts à partager afin de dénoncer les crimes d'Hitler contre les Juifs ; puis, il existe de divers témoignages publiés dans un format où c'est encore un tiers inconnu qui fait figure d'énonciateur, que ce soit pour contester les méfaits du

² Voir L. Calabrese, *L'événement de réception*, dans «Sciences de la société» (2017), n° 102, pp. 94–109 et L. Sini, *Événements, discours, médias: réflexions à partir de quelques travaux récents* dans «Argumentation et Analyse du Discours» (2015), n° 14, pp. 1–18.

³ P. Nora, *L'événement monstre*, dans «Communications» (1972) n°18, pp. 162–172.

⁴ *J'accuse !* (Nouv. éd. française, entièrement rev. et corr.) *par un Allemand*, Paris, Payot, 1915, suivi de H. Fernau, *Précisément parce que je suis Allemand ! Eclaircissements sur la question de la culpabilité des Austro-Allemands posée par le livre J'accuse*, Paris, Payot, 1916.

communisme à l'égard des Russes contraints à s'expatrier (*J'accuse Lemarchand* par Alexandre Tislenkoff publié en 1966) ou pour donner la voix à des Africains assujettis par les Chinois (*J'accuse la Chine* publié par Fulbert Youlou en 1965). Au tournant des années 1970, deux romans presque en même temps et avec un but commun de dénoncer les méfaits du système sanitaire français se trouvent publiés avec les titres «J'accuse»: *J'accuse*, le roman par Guy Montarlot [préface par le Dr Robert Dirand] en 1969 et *Hôpital, j'accuse* par Rosemonde Pujole en 1970. Dans la variété de formats, on peut même citer antérieurement, en 1922, un scénario de film symboliste où c'est « la trahison du chien Boubole qui déclenche la catastrophe et la basse-cour est soumise à de redoutables et sanglantes épreuves » (*Moi aussi, j'accuse!* scénario 1922).

Dans les faits à dénoncer, ce qui pousse à « accuser » en référence, plus ou moins explicite, à Zola c'est toujours le laxisme de l'opinion publique et surtout les fausses manipulations ou l'inaction des gouvernements. Le tort des gouvernements, c'est d'avoir causé la guerre tant en 1914 qu'en 1939 ainsi que la dégradation des systèmes politiques, sanitaires ou encore socio-économiques (pour ces derniers aspects, surtout: *J'accuse les marchands de peur*, par Jean-Paul Escande, et *J'accuse l'impôt sur le revenu*, par René Maury, deux livres publiés en 1996 par les éditions Calmann-Lévy à Paris, avec une dédicace (imprimée dans le deuxième) «À tous les chômeurs injustement sacrifiés sur l'autel des absurdités fiscales»). Du point de vue de l'énonciation de ces torts, on peut distinguer dans ces prises de parole, d'une part, une forte conviction de la nécessité de révéler la vérité, un style très intense et sans modérations dans ses évaluations et, d'autre part, souvent néanmoins toute une architecture paratextuelle et un aménagement énonciatif pour protéger l'énonciateur des sanctions directes et justifier sa prise de parole: c'est « un Allemand » (*J'accuse* 1915) ou un médecin de village (*J'accuse* 1969) qui prend parole, les préfaces et «Avertissements» servant à l'introduire.

Comme dans l'affaire Dreyfus de référence, la forte conviction et le style éloquent désormais zolien peut de fait même être adopté pour argumenter des positions opposées. Ainsi, en 1932, écrivain et homme politique Henri Barbusse s'indigne de l'accueil favorisé en France des réfugiés ayant quitté la Russie après la Révolution communiste et ACCUSE (notamment en lettres capitales, pour 'parler fort', comme on le fait aujourd'hui aussi dans la sémiotique des réseaux sociaux) «tous les gouvernements français qui se sont succédés depuis la guerre d'avoir accueilli, encouragé, aidé, payé et armé les sociétés de moins en moins secrètes de garde blancs, qui constituent une organisation internationale de criminels ayant

pour but le meurtre et la guerre»⁵. En 1936, c'est à son tour le Komintern qui est accusé par un autre écrivain et homme politique Jacques Bardoux d'avoir «dressé contre l'Occident un double complot» au cours du VII^e Congrès de l'Internationale communiste tenu à Moscou, du 25 juillet au 25 août 1935. L'ouvrage commence dans le chapitre I, titré L'ACCUSATION, par indiquer en note la référence à l'argumentaire précis⁶. Or, l'épigraphe de l'ouvrage empreint un style antérieur même à Zola mais tout autant éloquent et connu pour son engagement social⁷ est signé VICTOR HUGO (*Appel aux électeurs de Paris*, en 1848) et rappelle, par les mots de ce grand écrivain, qu'il faut bien distinguer une République comme «sainte communion de tous les Français [...] dans le principe démocratique» et une République qui «abattra le drapeau tricolore sous le drapeau rouge [et] fera banqueroute; ruïnera les riches, sans enrichir les pauvres; anéantira le crédit, qui est la fortune de tous, et le travail, qui est le pain de chacun; abolira la propriété et la famille; promènera ses têtes sur des piques; remplira les prisons par le soupçon et les videra par le massacre; mettra l'Europe en feu et la civilisation en cendres».

Quant aux manières d'argumenter les torts et de juger les prises de responsabilité insuffisantes des hommes politiques, il est intéressant de confronter des styles et des époques différentes. En 1971, dans un moment dans la continuité des Trente Glorieuses en France, une prise de parole dans le style plutôt soixante-huitard met en cause toute intelligence du général de Gaulle, ainsi que celle de son entourage politique toujours en place, en ces termes:

Si prodigieusement andouille qu'ait été le général de Gaulle — car la part immense de ce qu'il faut bien appeler, scientifiquement, sa connerie, ne saurait être minimisée —, jamais il n'aurait réussi tant de désastres, si on ne l'y avait aidé. [...]

Quant à moi, ayant établi scientifiquement le bilan de ce grotesque qui tua, je trouve un peu plus hautain, et du reste plus utile aussi, de m'en prendre à ceux qui restent, et qui sont encore en place⁸.

⁵ H. Barbusse, *J'accuse ! un réquisitoire implacable*, Paris, 1932.

⁶ Note dans J. Bardoux, *J'accuse Moscou*, Paris, Flammarion, 1936, p. 5: (i) *Les Soviets contre la France. Quand éclatera la révolution communiste*, Flammarion, éditeur (une brochure de 48 pages).

⁷ Voir le discours de Victor Hugo à l'Assemblée le 9 juillet 1849 « Détruire la misère », signalé par O. Berruyer comme *Le grand discours de Victor Hugo contre la misère* sur le site *Les Crises* sur le site *Espace d'autodéfense intellectuelle*, le 22 novembre 2018 (<https://www.les-crisis.fr/1849-le-grand-discours-de-victor-hugo-contre-la-misere/>); le texte de ce discours est disponible aussi comme texte de référence sur le site de l'Assemblée Nationale (<https://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/grands-discours-parlementaires/victor-hugo-9-juillet-1849>).

⁸ *J'accuse Michel Debré* par André Figueras, 1971, p. 7.

Dans un temps où les autorités politiques n'ont pas encore perdu toute leur autorité et où un conflit guerrier est encore en cours, les prises de parole, même si jugées « utiles à l'humanité », doivent se faire tout autrement. Reprenons l'ouvrage publié « par un Allemand » initialement à Lausanne en 1915. Il est présenté comme rédigé « par un patriote allemand [qui] a écrit cet ouvrage et me l'a confié » par un docteur en droit, Anton Suter, qui « assume la responsabilité de sa publication »:

I

Allemagne, éveille-toi !

La vérité est en marche.

Si une loi sur la responsabilité des ministres – laquelle, ainsi que beaucoup d'autres belles choses, est promise depuis soixante-quatre ans au peuple prussien – existait en Allemagne comme dans tous les pays vraiment parlementaires, le Dr Bethmann Hollweg, chancelier de l'Empire et président du cabinet prussien, devrait être mis en accusation et condamné⁹.

Telle double mise en scène énonciative est également très fréquente dans les autres documents où l'opinion publique est encore à convaincre et l'énonciateur ne se présente que porteur à la lumière d'un problème ou d'un aspect qui n'a pas été considéré avant. Le plus souvent il s'agit d'une source anonyme, en position non favorisée (tel l'Allemand ressortissant du pays qui a commencé la guerre) ou autrement de peu de capital social pour pouvoir directement influencer l'opinion publique (tel le malheureux capitaine Dreyfus), à qui donne la voix un énonciateur doté de capital symbolique dans la société (tel Zola écrivain connu). Un docteur en droit sert ainsi de garant à l'Allemand anonyme dont l'œuvre il considère « utile au peuple allemand et à l'humanité »; c'est Docteur R. DIRAND, Président de la Fédération Nationale des Médecins Généralistes Français qui donne voix à l'enquête de Pierre Malarte, un médecin rural « épuisé par son grand métier » (*J'accuse* 1970) etc. L'ex-président du Congo-Brazzaville Fulbert Youlou affiche son mandat même dans le nom d'auteur sur la couverture du livre pour mieux parler des malheurs de ses concitoyens congolais (*J'accuse la Chine. La table ronde par Fulbert Youlou, ex-président du Congo-Brazzaville, 1965*). Sinon, c'est toujours toute une architecture de préfaces, d'*Avertissements*, et le plus souvent – comme aussi dans l'exemple ci-dessus – il y a aussi une épigraphe qui argumente le droit de parole.

⁹ *J'accuse ! par un Allemand*, Paris, Payot, 1915, p. 7.

Un texte très personnel daté de 1931 et repris en 1951 inscrit le modèle des «J'accuse» même, quoique très modestement, dans la thématique religieuse¹⁰. Une femme issue d'une famille religieuse, nièce de doyen, cousine de plusieurs prêtres, etc. qui entend faire un «récit fort clair des très graves motifs pour lesquels» elle a abandonné la fréquentation de l'église, commence l'explication et la défense de son «combat», éclairée par un savoir assemblé, par une préface qui débute ainsi :

La liberté d'opinion appartient à chacun [...].

Les ans qui passent, démontrent de plus en plus que la concorde y règne de moins en moins. Respectant les opinions des autres: J'expose ici la mienne¹¹.

Avec la thématique religieuse, on est en fait à l'origine même de la longue (et bien française) tradition d'engagement intellectuel en faveur de la justice par un commentaire public commençant par Voltaire, qui défend le protestant Jean Calas contre l'injustice envers lui par des catholiques. C'est donc en effet toute une tradition à laquelle appartient, entre autres, l'éminent Zola. Or, sa formule mobilisée, «J'accuse», semble être remarquable et mémorable au point qu'elle apparaît presque comme le symbole d'un discours critique qui aspire à montrer la vérité, quelles que soient les implications politiques ou sociales à dévoiler.

2. L'actualité contemporaine de la formule «J'accuse»

Quant à l'impact et aux formes ultérieures de cette matrice même en dehors de la France, passons pour un instant par un espace culturel géographique autre, telle la Suède, pour en comprendre la puissance et l'étendue. La réaction de Zola a en effet eu un tel impact sur toute l'Europe (du moins) que même en Suède d'un siècle plus tard, cette affaire peut encore être évoquée dans les médias et les journaux comme un repère discursif que les lecteurs sont censés connaître. Hans Färnlöf, qui en a étudié l'impact et les manifestations tant historiques que contemporaines en Suède, note en outre comme un « constat évident » que cette affaire n'aurait pas constitué un événement engageant toute l'Europe, voire tout le monde occidental, si elle n'avait pas mis en relief et problématisé de nombreuses questions qui étaient alors au cœur des préoccupations sociétales : le système judiciaire, les droits des

¹⁰ *Mon combat, face à l'ennemi, éclaire et complète "J'accuse et me défends" publié en 1931 par G. Beguin, (sous le pseud. de Germaine de Rouen), Saint-Saulve, L'institut de l'Etoile du Nord, 1951.*

¹¹ Beguin, *Mon combat* cit., p. 7.

citoyens, l'antisémitisme, le militarisme, le nationalisme, les relations internationales, etc¹². Or, il fait voir aussi que l'évocation du seul nom Dreyfus n'implique pas nécessairement que le lecteur soit au courant de l'affaire Dreyfus – « comme tout article de presse fait partie d'une communication visant à la transmission d'informations, une mention de l'affaire comme savoir partagé sans plus d'explications indique fortement le statut «“encyclopédique” de l'affaire»¹³. C'est ainsi, selon Färnlöf, un événement « que le lecteur *devrait* connaître », dans les deux sens du terme : les lecteurs sont censés connaître Dreyfus, et même s'ils ne le connaissent pas, ils devraient se renseigner sur l'affaire. Ainsi, lorsque *Aftonbladet* écrit en mars 1958 que la justice s'est trompée «à la Dreyfus», cette phrase fonctionne comme un signal discursif qui consacre la connaissance de l'affaire Dreyfus comme faisant partie du savoir commun.

Dans son étude détaillant les mentions de l'affaire Dreyfus dans la presse suédoise tout au long du siècle dernier, Färnlöf montre comment, après une exposition et une discussion ardue de l'affaire dans la première moitié du XXe siècle dans la presse suédoise, la connaissance précise de l'affaire fait place aux mentions où seule la représentation généralisée de l'affaire est concernée, l'affaire acquérant quelque peu un « statut imaginaire » dans l'esprit collectif¹⁴. Dans les documents étudiés dans les archives de BNF avec le mot-clé «J'accuse» nous avons vu des usages variés du modèle de prise de parole construit par Zola s'appliquer aux autres problèmes déjà dans les années 1930 (religion, pour ou contre les bolcheviks, etc.). Mais c'est peut-être surtout avec les deux prises de parole quasi-littéraires, sous forme de romans s'inquiétant de l'état de lieu de la médecine en France, que l'on a vu ce statut un peu imaginaire et symbolique que semblent en effet commencer à acquérir l'affaire de Dreyfus et la formule «J'accuse» dans les luttes qui demandent de l'engagement.

Ainsi, bien sûr non seulement en Suède mais aussi ailleurs, l'affaire continue d'être soulevée dans de nouveaux contextes. En étudiant la création cognitive de sens dans le discours, l'analyste du discours Marie-Anne Paveau montre que des images mémorielles « prédiscursives », supposées plus ou moins connues de tous, sont souvent utilisées pour catégoriser d'autres événements quelque peu similaires

¹² H. Färnlöf, *L'affaire Dreyfus en Suède aux XXe et XXIe siècles – présence et référence*, dans «Nordic Journal of Francophone Studies/Revue Nordique Des Études Francophones», 3 (2020), 1, pp. 13–21.

¹³ *Ivi*, p. 16.

¹⁴ *Ibidem* ; pour la dimension imaginaire de l'affaire de Dreyfus, voir aussi A. Pagès, *L'affaire Dreyfus. Vérités et légendes*, Paris, Perrin, 2019.

qui se produisent¹⁵. Comme le soulignent aussi Calabrese et Veniard, dans la réception d'un événement, outre l'information factuelle, le sens social mobilise également des ressources symboliques et culturelles, des croyances, des conventions sociales, etc¹⁶. C'est ainsi que dans cette fonction, l'évènement-réponse vif par lequel Zola a réagi en public à l'injustice de l'affaire Dreyfus passe en fait déjà pour une image générique, tandis que la représentation de l'évènement originel lui-même tend à perdre son importance et ses contours précis.

Si Färnlöf ouvre la voie à une « stylistique » du discours lorsqu'il énumère les mentions de l'affaire sous la forme de *Dreyfus* comme une antonomase – un nom commun représentant un sens associé à ce nom, la présente analyse est allée encore plus loin dans cette « stylistique du discours », rassemblant une série de références à l'affaire Dreyfus par la seule phrase emblématique de l'affaire « J'accuse » traversant les discours tant historiques que contemporains. Le présent serait en effet l'histoire en devenir selon Foucault, pour qui tout énoncé constitue un événement à étudier dans ses rapports. Dans le discours médiatique, tout énoncé éphémère peut finalement constituer un « événement médiatique » indépendant s'il est capté et véhiculé dans le discours comme une « formule¹⁷ » ou rappelé dans le cadre de la mémoire discursive¹⁸.

C'est sans doute aussi la récente sortie du film *J'accuse* qui a fait surgir une série de nouvelles mentions de la formule « J'accuse », surtout lorsque la puissante formule s'est retournée contre le célèbre réalisateur Roman Polanski lui-même, qui a ensuite été accusé du harcèlement sexuel¹⁹. Par contre, le film et la formule sont réapparus ensemble dans un nouveau contexte social lorsqu'un islamiste tchétchène a décapité le professeur français Samuel Paty en octobre 2020. Toujours est-il que le discours du maire de Béziers, Robert Ménard, « « J'accuse » de Robert Ménard », accusant le gouvernement français de laxisme fatal dans l'intégrisme religieux, a été publié sur un canalblog politique accompagné d'une

¹⁵ M.-A. Paveau, *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 2006.

¹⁶ L. Calabrese et M. Veniard, Entrée *Événement* dans *Publicationnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics* (en ligne), 2016, <http://publicationnaire.huma-num.fr/notice/evenement>.

¹⁷ A. Krieg-Planque, « Formules » et « lieux discursifs » : propositions pour l'analyse du discours politique, dans « Semen » [En ligne] (2006), n° 21.

¹⁸ S. Moirand, *Discours, mémoires et contextes : à propos du fonctionnement de l'allusion dans la presse*, dans « Corela » [En ligne] (2007), n°6.

¹⁹ M. Guerrin, *J'Accuse, Me Too: France And The Polanski Morality Play*, *Le Monde English edition Worldcrunch* Nov 22, 2019.

capture d'écran du film montrant le texte de Zola publié en 1898 dans la Gazette l'Aurore²⁰.

Hormis ces représentations de la représentation, l'utilisation de l'expression «J'accuse», dans des contextes plus larges ou dans des contextes antérieurs au film ou encore ultérieurs déjà, tend à revenir toujours à cette fonction crique de signaler un fait ou une situation inacceptable afin de faire éveiller l'opinion publique et éventuellement faire agir les pouvoirs politique. Par exemple,

– un essai radical de Chahdortt Djavann *accuse* en 2018 la diaspora iranienne dans le monde occidental d'avoir fausement défendu l'idée de l'évolution du régime iranien pendant 30 ans alors que rien n'a changé, comme le démontre l'essai²¹ ;

– sur une page web en allemand, en anglais et en français intitulée dans les trois langues *J'accuse* (en français), le journaliste autrichien Nils Melzer dévoile en 2020 les nombreuses incohérences dans l'affaire du fondateur de Wikileaks Julian Assange, présentant l'affaire comme un procès politique:

Le cas du fondateur de Wikileaks Julian Assange, a longtemps été ignoré du public. Cependant, grâce aux efforts du rapporteur spécial de l'ONU Nils Melzer et aux protestations du public et aux célébrations, son sort revient à nouveau au premier plan: le fondateur de Wikileaks est – fin février 2020 – en détention pour extradition dans un haute-prison de sécurité à Londres et attend son procès. Les USA demandent son extradition et le menacent de 175 ans de prison, entre autres pour espionnage en vertu de l'Espionage Act de 1917²².

Enfin, pour arriver finalement à l'exemple et à la thématique cités en exergue – celle des méfaits du pouvoir de la Russie actuelle –, une analyse faite des documents variés s'enchainant avec la mission et le style de Zola, amène à distinguer trois cas de figures:

a) Tel l'exemple de Facebook cité en exergue, l'on trouve encore d'autres prises de paroles dans des blogues ou autres médias sociaux où l'énonciateur adopte le style plutôt véhément de Zola pour dénoncer les faits qui se révèlent. Or, peut-être que justement à cause aussi de cette véhémence, le page Facebook «J'accuse», par exemple, ne paraît pas beaucoup partagé, et un blogueur qui dénonce la victoire forcée de Poutine aux législatives en 2007 se qualifie plutôt en marginal comme

²⁰ Le «J'accuse» de Robert Ménard, *Dreuz Info*, le 21 octobre 2020. <https://www.dreuz.info/2020/10/le-jaccuse-de-robert-menard-225587.html>.

²¹ Ch. Djavann, *Iran: j'accuse!* Paris, Grasset, 2018.

²² N. Melzer, *J'accuse ...*, *Schweizer Monat*. Mars 2020, <https://schweizermonat.ch/jaccuse/>.

«bête pensante»²³. Dans l'ensemble des discours faisant l'objet de circulation dans la société, le modeste partage d'une prise de parole accusant la Russie guerrière au nom de Zola peut en effet être dû aussi et notamment au style de Zola, où le radicalisme n'est pas qu'en germe (même si nous avons vu que ce radicalisme peut aussi argumenter des positions qui ne s'accordent pas). Mais c'est sans doute aussi une volonté générale toujours présente en France et en Europe de ne pas de s'en prendre à la Russie que le blogueur commentant les faits graves témoignant du manque de justice en Russie se présente (en 2007) de manière consciente plutôt comme marginal.

b) Les journaux français, pour lesquels la formule «J'accuse» a un statut emblématique et fonctionne ainsi facilement comme outil efficace de catégorisation prédiscursive, intitulent, sans autre rapport à Zola (qui dans ce cas n'est que condensé dans sa formule) les révélations fortes des faits concernant le pouvoir russe : «Le "J'accuse" posthume de l'ex espion russe» (*Journal de 22h de Radiofrance.fr*, le 24 novembre 2006) ; «Le "J'accuse" d'Alexei Navalny contre Vladimir Poutine» (*ParisMatch* avec AFP le 1^{er} octobre 2020), etc.;

c) Enfin, Zola est le plus explicitement et certainement positivement présent, en fonctionnant comme un garant imaginaire au moins, dans une prise de parole de la part d'un artiste russe qui se positionne de manière plutôt non-favorisée lui aussi, disant savoir que sa voix ne sera que «peu entendue». Outre le garant symbolique qu'est Zola, pour cet intellectuel russe engagé contre le pouvoir, c'est d'abord le journal alternatif *Novaià Gazeta*, alors publié encore en Russie (désormais contrainte à s'installer en dehors de la Russie), et puis le journal international *Courrier International* qui se portent garant en publiant la lettre du musicien Mikhaïl Arkadiev. Ce texte de 2012 commence ainsi :

Je sais que je ne suis pas Émile Zola et que ma voix sera peu entendue. Mais ce que je m'appête à dire maintenant doit absolument être dit, et par un musicien classique vivant en Russie. J'accuse ce pouvoir, le pouvoir de Poutine et de l'élite régnante, de la dégradation irréversible du pays, et du schisme moral criminel qui déchire la Russie. Aujourd'hui, ce schisme, cette fêlure, traverse les cœurs et les âmes de tous ceux qui vivent en Russie. Ou qui déjà n'y vivent plus, mais qui sont intimement liés à la Russie par la naissance, la langue et l'éducation²⁴.

²³ Labetepensante, *J'accuse Vladimir Poutine d'être un criminel, un dictateur, un manipulateur*, Le blog de la Bête Pensante, le 3 décembre 2007, <http://labetepensante.over-blog.com/article-14314321.html>.

²⁴ RUSSIE. *Contre Poutine : "J'accuse mes collègues" Le pianiste Mikhaïl Arkadiev dénonce le cynisme des grands artistes qui soutiennent un pouvoir criminel, et coupable à ses yeux de chercher à provoquer un schisme au sein de l'intelligentsia*. Dans, «*Courrier International*», le 24 février 2012 / «*Novaià Gazeta*», le 22 février 2012.

3. Pour conclure

L'histoire peut ainsi toujours venir à conceptualiser le présent de l'histoire et la lecture de l'archive peut fournir des clés éclairantes et mettant en perspectives intéressantes les textes contemporains. C'est sans doute un peu un tour de force d'assimiler l'invasion actuelle de la Russie en Ukraine et celle des Chinois communistes au Congo il y a des décennies, mais dans les conditions des discussions actuelles de la nécessité de maintenir des alliances militaires et/ou (?) économiques, il n'est peut-être pas inapproprié de conclure en citant un *J'accuse* datant des années 1960 :

Je ne souhaite pas voir le monde à feu et à sang dans une croisade anticommuniste, mais je dis qu'en laissant grignoter le monde par petits paquets, en cédant partout et toujours, en refusant d'aller au bout des alliances militaires et économiques qui sont les seules chances d'arrêter le communisme, on n'évitera pas le pire.

Président Fulbert Youlou. Brazzaville, le 14 juillet 1960²⁵.

²⁵ F. Youlou, *J'accuse la Chine*, Paris, Éditions de la Table Ronde, 1966, p. 8.